

Les pères « décrocheurs » :

au-delà des apparences et des discours

Anne QUÉNIART,
professeure, Département de sociologie, UQAM

François FOURNIER
professionnel de recherche, LAREHS, UQAH

PRÉSENTATION

Des mutations qui secouent le couple et l'institution familiale depuis une trentaine d'années en Occident, il est tentant de donner à voir et d'insister essentiellement sur ces deux aspects : « l'éclatement » de la famille et l'exacerbation apparemment croissante des tensions privées entre hommes et femmes.

En plaçant l'accent, d'une part, sur la prédominance des pratiques d'éclatement et des pathologies familiales, on oblitère ou marginalise d'autres pratiques, centrées sur la réarticulation et la recomposition ; tandis qu'en n'observant, d'autre part, que l'opposition entre les sexes, on néglige les différenciations qui s'élaborent au sein de chacun d'eux et, tout particulièrement, à l'intérieur du monde des hommes.

Logique d'éclatement familial et logique de la « guerre des sexes » baliseraient, *a priori*, l'interprétation des transformations conjugales et familiales et de leurs effets. Lorsque ces balises sont juxtaposées l'une à l'autre et appliquées à la problématique des rapports parentaux et de la paternité, on conclut, tableaux statistiques à l'appui, à la résistance aux changements et à la continuité des anciens modèles dominants, en fait à la pérennité des modèles masculins d'autorité et d'irresponsabilité (la thématique du « père absent ») dans la sphère privée. Tout ce qui se présente alors comme « modèle en émergence », « nouvelle paternité », etc. est relégué à l'insignifiance sociale ou appréhendé essentiellement comme une « production idéologique ».

La réalité des familles monoparentales, dirigées à plus de 80 % par des femmes, le pourcentage élevé de pensions alimentaires impayées, de même qu'un pourcentage aussi important de pères qui couperaient tout contact avec leur enfant quelque temps après une séparation ou un divorce¹, tout cela vient renforcer le diagnostic précédent, à savoir : voilà de nouvelles expressions du désengagement des hommes vis-à-vis de leurs responsabilités privées.

En opposition à cette perspective s'est développé un autre discours, quasi symétrique : la paternité contemporaine serait devenue une paternité empêchée, la fonction paternelle aurait été dévaluée, l'espace et la légitimité du père anéantis ; voire, les pères séparés seraient systématiquement expulsés de leur paternité par une alliance objective entre le féminisme et les tribunaux.

Ces deux approches, qui s'alimentent et se renforcent mutuellement, possèdent leurs mérites respectifs. Mais elles ont chacune tendance, d'un côté, à simplifier considérablement la dialectique paternité-société (et plus largement famille-société) et, d'un autre côté, à réifier le masculin en le pensant de manière homogène et univoque : soit les hommes sont des automates plus ou moins consentants du patriarcat ou le jouet plus ou moins conscient de *patterns* culturels millénaires, soit les hommes seraient les victimes collectives des transformations sociopolitiques et institutionnelles impulsées par le féminisme.

Depuis une trentaine d'années, sous le choc cumulatif de transformations en série, les repères symboliques, sociaux, institutionnels et juridiques fondant et structurant la paternité se sont effondrés : le modèle familial dominant a connu une déstructuration majeure, et surtout une perte radicale de légitimité. Encore aujourd'hui, la notion même de famille baigne dans le flou (à cause, entre autres, de la multiplication de ses formes), tandis que persiste autour d'elle une aura de suspicion générée par les critiques des années 60-70, où elle avait été désignée comme le lieu de toutes les oppressions et de toutes les aliénations².

1. D'après certaines projections, c'est environ 50 % des pères non gardiens, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, qui perdrait rapidement à peu près tout contact significatif avec leur enfant suite à une séparation ou à un divorce (Furstenberg *et al.*, 1983 ; Renaud *et al.*, 1987 ; Kruk, 1989 ; Bertaux et Delcroix, 1991).
2. Ce constat nous amène à noter que les nouvelles pratiques familiales effectives ne se posent pas elles-mêmes en modèle « familial », se rendant ainsi complices de leur relative invisibilité sociale. En effet, les acteurs de ces nouvelles modalités, souvent forts critiques de la structure familiale traditionnelle, ne pensent pas « famille » : ils se représentent la famille, et leur famille, plutôt comme l'addition de relations binaires : la relation conjugale, la relation parentale, la relation filiale (Quéniart et Fournier, 1994).

Ces altérations de l'ordre amoureux et de l'ordre familial ont été vécues diversement : subies et rejetées par les uns, applaudies et intériorisées par les autres, accueillies avec scepticisme et inquiétudes par d'autres encore. Certains hommes, comme certaines femmes, n'ont pas abandonné l'idéal familial traditionnel, seul garant d'après eux de la stabilité nécessaire aux enfants et à la continuité intergénérationnelle ; pendant que d'autres hommes et d'autres femmes ont choisi d'imaginer et de mettre à l'épreuve de nouveaux modes de vivre-ensemble familiaux, persuadés que chacun, y compris les enfants, y trouverait mieux son compte en termes d'épanouissement, d'équité et de bonheur.

Nos travaux antérieurs sur la parentalité et la paternité nous ont forcés à reconnaître différents modes d'engagement paternel, ou plus précisément différents rapports des hommes – dans leurs représentations comme dans leurs pratiques – à la famille, à leur paternité et à leur enfant³. Autrement dit, il devient de plus en plus périlleux de penser les hommes, *a priori*, uniquement en fonction d'une socialisation commune. Il faut maintenant penser *aussi* le processus de différenciation qui s'accroît depuis une vingtaine d'années, à l'intérieur de l'univers, culturel et normatif, masculin.

Dans une recherche en cours et dont les résultats préliminaires sont livrés ici, nous avons poursuivi notre analyse de la paternité contemporaine, mais en privilégiant cette fois l'étude des trajectoires de pères séparés ou divorcés qui n'ont plus de contact avec leur enfant⁴. Une nouvelle fois, nous avons été frappés par la diversité des trajectoires de ces hommes, de même que par la présence du même type de différenciation, au sein de cet échantillon de pères désengagés, que nous avons identifié dans de précédentes recherches.

Avant d'illustrer concrètement ces trajectoires différenciées, nous présenterons ici brièvement la méthodologie employée et le profil de notre échantillon.

MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANTILLON

Au plan méthodologique, nous avons opté pour l'approche qualitative de la théorie ancrée (*grounded theory*). Une douzaine d'entrevues en

3. Voir Quénari et Fournier (1994).

4. Le rapport de recherche sera complété durant le premier trimestre de 1996 et disponible au Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS/UQAM).

profondeur, d'une durée de 2 heures environ, ont été effectuées auprès de pères désengagés. Nous avons élaboré un guide d'entrevue très détaillé, visant à recueillir des données sur la place de l'enfant dans la vie du père et l'histoire du lien père-enfant avant, pendant et après la séparation. Les principales grandes thématiques explorées étaient : 1) l'histoire familiale et pré-conjugale du père, 2) l'histoire de sa paternité sur le plan des représentations et des pratiques, de la naissance du premier enfant jusqu'à la séparation, 3) le processus de séparation conjugale et familiale dans ses diverses dimensions – relations avec l'ex-conjointe, rapport à l'enfant, support de l'entourage, aspects juridiques, effets psychosomatiques et 4) la manière dont ce père fait sens de sa vie aujourd'hui. Tous, sauf un, ont été recrutés par un appel dans des journaux et des hebdomadaires de quartier⁵.

Les pères rencontrés possèdent les caractéristiques socioéconomiques et démographiques suivantes : la moitié d'entre eux sont âgés de 25 à 39 ans, l'autre moitié de 40 à 54 ans. Plus de la moitié reçoivent des prestations d'assurance-chômage ou d'aide sociale, les trois quarts ont un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ et plus de la moitié ont un secondaire V ou moins. Huit sont séparés depuis moins de 10 ans, dont la moitié depuis moins de 4 ans. Plus de la moitié des enfants avaient moins de 6 ans et près du tiers un an et moins à la séparation. Ces pères ont 14 garçons et 10 filles. Quant au nombre d'enfants, 10 de ces 12 pères ont un ou deux enfants. La durée du désengagement lui-même varie de 6 mois à 20 ans. Enfin, ajoutons que la moitié de ces pères vivaient en union libre, les autres étant mariés.

Il faut souligner l'homogénéité du groupe de pères interviewés, et ce d'un double point de vue : d'abord, du point de vue de l'origine et du milieu social, où la très grande majorité de ces pères font partie des classes populaires, compte tenu de leur revenu, de leur niveau d'éducation et de leurs repères culturels ; puis, ensuite, homogénéité du point de vue de leurs représentations de la famille, la plupart, exception faite de notre première catégorie de pères, étant « familialistes ». En effet, la famille donne un sens à leur vie, vient les centrer ou les recentrer, structure fortement leur identité personnelle et leur sentiment d'intégration sociale, et d'autant plus pour ceux, nombreux, pour qui leur vie antérieure s'apparentait à l'enfer.

5. Bien entendu, le caractère de ce mode de recrutement teinte les données : ce sont des pères qui ont, pour la plupart, conservé une bonne part de leur fibre paternelle, et peut-être surtout « subi », à divers degrés, la séparation parentale : il y a chez eux, nostalgie, colère ou ressentiment. D'autres stratégies de recrutement ont été prévues, soit l'envoi de lettres à partir des dossiers de divorce et le bouche-à-oreille, mais les résultats ont été moins concluants.

TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DE DÉSENGAGEMENT PATERNEL⁶

Notre analyse préliminaire du phénomène du désengagement paternel, suite à une rupture conjugale, nous amène à distinguer trois trajectoires qui, chacune, illustre autant de manières différentes d'envisager et de vivre la famille, la paternité et l'enfant : a) l'absence de désir ou l'incapacité de s'assumer comme parent, comme père ; b) l'incapacité de se représenter et de vivre la paternité et le lien à l'enfant autrement que dans le cadre d'un modèle familial « traditionnel » stable et soudé ; c) l'incapacité d'accepter sereinement le brusque passage, suite au divorce, d'une relation quotidienne et intense à l'enfant, à un rapport discontinu, de fréquence réduite et désormais réglementée.

L'insoutenable horizon familial

« Je m'occupais du biberon, puis je me tapais des déprimés, parce que la responsabilité... je me sentais prisonnier de ça... Mais dans les gestes, je faisais ça d'une manière ben paternelle, mais en dedans je la vivais pas ma paternité. Je vivais le sens des responsabilités vis-à-vis de la p'tite mais je sentais pas que j'en voulais... Je le faisais par devoir, non pas par plaisir [...] tout le monde me disait que je faisais ça bien. Mais moi, en dedans, je le vivais pas. J'avais pas l'impression de le vivre comme un père avec sa fille, d'être complètement dévoué, puis tout à elle. Je sentais que j'aimais pas ça [...] Je ne vois plus ma fille du tout depuis quatre ans ce qui fait que la paternité pour moi c'est quelque chose de très complexe, c'est quelque chose... C'était même du début quelque chose de pratiquement infaisable [...] ce que ça représente la paternité, c'est un terrain où je veux plus aller [...] J'ai pas eu à remettre ça en question, à savoir si je rembarque là-dedans ou pas. C'est assez reposant de laisser ça comme ça, de pas aller jouer là-dedans » (Serge, 40 ans)⁷.

Avec cette première trajectoire, nous sommes en présence de la figure idéaltypique, si on veut, du père « décrocheur » : il y a, chez lui, absence caractérisée d'un sentiment de paternité. Il est davantage tourné vers sa liberté, une liberté conçue comme capacité permanente d'improviser sa vie.

La séparation conjugale apparaît comme une double émancipation : délivrance du rapport conjugal et libération de la responsabilité parentale. Suite à la rupture, ces pères n'ont pas cherché à revoir activement leurs enfants : ils assument ou non l'obligation alimentaire à court ou à moyen terme, mais pas les droits d'accès aux enfants. Ils

6. Cette section reprend des éléments d'un texte intitulé « Paternités brisées : trajectoires de pères en rupture de contact avec leur enfant », dans *Enfances*, collectif à paraître en 1996.

7. Afin de respecter l'anonymat des témoignages, nous employons des prénoms fictifs.

n'éprouvent ni puissante culpabilité, ni désir nostalgique de revoir leur enfant. Ils semblent réussir à effacer leur passé, souvent assez bref, de père. S'il arrive que leurs enfants les retracent des années plus tard, et si ces pères ne s'opposent pas à les revoir, ça n'est pas dans l'idée de reprendre une relation avec eux.

L'analyse des entretiens nous incite à poser l'existence de deux variantes parmi les pères de ce premier parcours. Pour chaque variante, ce sont les conditions dans lesquelles s'est construit le projet d'enfant qui, du moins de prime abord, distinguent et colorent les trajectoires respectives.

Ainsi, nous avons, d'une part, la figure du déserteur, c'est-à-dire celui qui désirait *a priori* un enfant, mais qui n'a pu supporter le changement de vie, les responsabilités matérielles ou l'escamotage, radical et inattendu, d'une conjugalité devenue otage de la famille. Il a été incapable d'assumer concrètement les pressions et frustrations que comportent aussi la vie familiale, il a étouffé. Le désir initial d'enfant s'est donc volatilisé à l'épreuve de la réalité conjugale-familiale.

D'autre part, nous avons la figure du père accidentel – et celle-ci est peut-être plus courante que la précédente : il est devenu père suite à une grossesse accidentelle dont il ne voulait pas initialement, mais que sa conjointe du moment voulait mener à terme. Tout s'est plutôt mal passé durant la grossesse ou peu après la naissance : c'était trop de responsabilités trop tôt dans sa vie, ou bien il était avec une conjointe avec laquelle il ne s'entendait pas ou ne se voyait pas à long terme, ou bien encore, plus souverainement, l'horizon familial manquait tout simplement d'attrait et ne constituait, à tout le moins à ce moment, ni un désir, ni une valeur, ni un idéal, ni un mode de réalisation, ni un ancrage identitaire. Cet homme-là a été incapable de faire naître en lui un sentiment de paternité et d'intégrer l'enfant dans son existence. Ce père « décrocheur » n'a, en réalité, jamais accroché.

Cette première grande trajectoire, par ses représentations et, surtout, par ses manières de vivre la famille et l'enfant comme charge insoutenable et destinée personnelle impensable, incarne le pôle du refus de la vie de famille. Pour certains hommes de notre échantillon, une telle disposition était déjà latente avant la grossesse de leur conjointe, tandis que pour les autres, leur dépit est apparu dans l'expérience concrète de la famille et de leur paternité. L'intérêt de ces témoignages d'hommes qui ont éprouvé la vie de famille, c'est aussi de rendre plus explicite et plus concrète, sans les épuiser, la nature des résistances que des hommes n'ayant pas vécu l'expérience familiale peuvent ressentir et rationaliser de manière plus floue ou plus abstraite.

Cette trajectoire est l'expression de divers facteurs socioculturels et sociopersonnels. Elle est d'abord l'expression de la crise contemporaine du désir d'enfant : plusieurs, des hommes surtout mais également des femmes, ne savent plus ni quel sens ni quelle place accorder à la famille dans leur existence. De plus, l'interprétation de leur propre passé familial semble tenir une place importante. En effet, chez des pères que nous avons rencontrés, la trajectoire de méfiance exacerbée à l'égard de tout projet familial est aussi un contre-coup de leur propre expérience comme enfant. Ils ont vécu leur famille d'origine comme un terrain miné, un lieu de souffrances, de frustrations et d'amputations. Ajoutons, enfin, que cette réserve radicale à l'égard de la famille se joue aussi dans un cadre plus large de production sociale massive de fragilité psychologique individuelle, instillée notamment par la décomposition des grands repères normatifs d'autrefois. Il y a de moins en moins de médiations-ramparts permettant à l'individu de se décharger en partie des pressions de la vie quotidienne : il devient une éponge qui prend tout sur lui-même. Aux prises avec ce fardeau, à vif et à fleur de peau, il préfère repousser certaines décisions lourdes d'implications et de responsabilités⁸.

L'insoutenable cassure familiale

Nous avons rassemblé les deux dernières grandes trajectoires sous un chapeau unique compte tenu de certaines affinités, mais ce sera pour mieux les différencier par la suite.

Ici, la rupture conjugale et parentale est vécue sous le mode d'un échec et d'une catastrophe, comme une perte des repères stables de l'existence et comme un effondrement qui a un retentissement psychologique profond. Si, dans le premier parcours, nous avons affaire à un désengagement volontaire et relativement bien assumé, dans les deux dernières, le désengagement est beaucoup plus ambivalent, voire déchiré.

Il s'agit, plus souvent ici, d'une trajectoire sur le long terme qui loin d'être linéaire, ressemble plutôt à des montagnes russes : la relation à l'enfant, après la rupture conjugale, a été nettement instable, faite d'entrées et de sorties du père. Un parcours complexe, où les attitudes et comportements paternels sont plus ambigus ou contradictoires. La grande majorité des pères de notre échantillon actuel se retrouve ici.

8. Nous développons l'analyse de ces facteurs dans notre rapport (voir note 4).

La particularité de cet itinéraire, c'est la présence d'un sentiment paternel qui se maintient au-delà de la séparation conjugale, mais qui n'arrive pas, pour diverses raisons, à s'actualiser dans une relation suivie, à moyen ou à long terme, avec l'enfant.

Ce sont des pères qui, dans la plupart des cas, ont voulu et désiré avoir des enfants, même si les grossesses ont pu être accidentelles. Ils ont été impliqués de façon variable avec les enfants, pour certains de manière plus « traditionnelle », pour d'autres plus intensivement et plus personnellement : mais pour chacun, l'idée de famille et de vie de famille a été et demeure une valeur charnière, elle a une signification existentielle-identitaire centrale pour eux. Ils ont aujourd'hui la nostalgie d'une paternité concrète, ils se sentent tous encore pères, ils pensent souvent à leur enfant, bien que dans certains cas ils essaient d'oublier, « pour que ça fasse moins mal », comme nous le disait l'un d'eux. Pour que leur vie reprenne du sens, certains pères veulent savoir où et qui sont leurs enfants aujourd'hui, comme s'ils éprouvaient le besoin de se faire confirmer qu'ils sont toujours leur père, leur vrai père.

Ce sont souvent des hommes qui vivent plus ou moins en solitaires, sans réseau social significatif, et qui sont amers à l'égard de l'incompréhension de leur entourage devant la douleur que représente, selon eux, une telle amputation.

Au-delà de ces quelques caractéristiques communes au plan de la trajectoire, deux cas de figure distincts émergent : une paternité orpheline de famille et une paternité orpheline d'enfant.

(a) *Hors de la famille, point d'enfant !*

« si t'as pas une famille, t'es tout seul, vagabond. [...] C'est la famille qui compte, une femme, un homme, c'est des enfants. C'est ça la vie [...] Je vais vous enlever un bras. Vous allez fonctionner mais il va vous manquer un bras... À moi, il me manque mes deux bras, mes deux jambes, mon cœur, pis ma tête. Des fois je me pose la question, c'est quoi qui me motive à continuer à vivre... j'ai plus le goût, je suis blasé de la vie... J'ai tellement vécu de choses. C'est fini... les enfants... » (Gilles, 52 ans).

Pour ce premier groupe de pères, la manière dont est vécue la rupture conjugale et parentale témoigne d'une signification de la famille et de l'enfant comme modalité d'ancrage, d'intégration et de reconnaissance *sociale*.

L'effondrement du conjugal, que ces pères subissent généralement, initie, simultanément, la rupture du lien paternel à l'enfant et un processus de décomposition personnelle et d'errance qui s'exprime notamment par divers problèmes de santé et de comportements.

Typiquement, ils ont vécu la séparation comme un traumatisme profond, certains ont fait une dépression, ils sont tombés ou retombés dans l'alcool, ils ont perdu leur travail : ils ont décroché de la vie, et donc de l'enfant aussi, qu'ils ne sont souvent même pas en état de voir. Ayant conçu leur paternité comme une responsabilité et un amour à l'égard de la famille en général, ils n'avaient pas établi un rapport distinct et vraiment personnel avec leur enfant, et la séparation a placé une barrière infranchissable entre eux et l'enfant⁹.

Ces pères ont le sentiment d'avoir été injustement projetés hors du noyau familial et hors de leur propre existence. Pendant un certain temps, ils entretiennent l'espoir d'une reprise du lien conjugal et donc de leur propre réintégration familiale. D'ailleurs, les droits de visite sont moins vécus dans l'esprit de poursuivre et de reconstruire un lien à l'enfant, éventualité qui semble dépasser à la fois leur vision de la famille et leurs compétences, que comme autant d'occasions d'une réconciliation conjugale et familiale souhaitée.

Mais avec le temps, cette illusion s'estompe et cède la place au ressentiment envers leur ex-conjointe et surtout à un sentiment d'étrangeté croissant vis-à-vis de leur enfant : un processus d'autoexclusion s'amorce. Ils sont de moins en moins concernés par leurs obligations légales et affectives (pension et visites), ils espacent leurs paiements, leurs visites et leurs contacts, jusqu'à un « décrochage » de fait. Ils continueront toutefois à s'identifier comme pères, ils vivront leur identité paternelle sous un mode essentiellement imaginaire et nostalgique. Leur réaction à la rupture est plus typiquement, du moins à moyen et à long terme, une réaction dépressive plutôt qu'une colère extériorisée.

Des années plus tard, certains de ces pères reviennent à la vie et à leur enfant, quelques-uns de manière fantasmatique, d'autres de manière plus concrète. À travers leur désir de se raccrocher à leur enfant, à travers le désir de réactiver leur paternité, ces pères paraissent chercher à se réapproprier une forme de dignité et à nouer ou renouer avec un sentiment de continuité. Et cette réactivation devient soudainement d'autant plus pressante que leurs représentations du lien père-enfant ont évolué. Mais cette tentative de rapprochement, quand elle est concrète, est truffée d'obstacles qui ont facilement raison d'eux : l'ex-conjointe peut s'être remariée, l'enfant a un père substitut

9. Un constat qui rejoint une hypothèse avancée par Furstenberg et Cherlin (1991, p. 38) : « We would argue that some men see parenting and marriage as part of the same bargain – a package deal ; it is as if they stop being fathers as soon as the marriage is over. »

et a oublié son père biologique ou lui fait sentir qu'il est devenu un étranger pour lui. Ce père ne sait plus comment réintégrer la vie de son enfant et c'est là une des raisons pour lesquelles ce type de père a décidé de nous confier son expérience.

L'ensemble de ce parcours nous apprend notamment que ce que le père aimait en l'enfant, c'est la vie familiale et l'ancrage social qu'il lui procurait : l'arrivée de l'enfant comblait une dimension identitaire centrale en créant de toutes pièces un milieu de vie. La rupture est donc une catastrophe de ce point de vue, l'arrachement à un milieu de vie et d'affectivité qui donnait sens à une existence jusque-là souvent morne, sans perspective et parfois délinquante.

Enfin, cette trajectoire illustre l'énorme coût humain que peut générer, et qu'a généré, la rencontre entre a) un modèle familial où le père est responsable du bien-être matériel des membres, puis b) la multiplication des séparations et divorces. Cela produit une béance affective, toujours pour le père et souvent pour l'enfant, sans compter la dégradation, temporaire ou à long terme, des conditions matérielles d'existence de la nouvelle unité formée par la mère et l'enfant.

(b) Orphelins d'enfant : la détresse amoureuse

« Mon enfant, c'est la moitié de moi-même [...] moi mes chums y ont des enfants, pis même que je les regarde pis ça me fait de quoi... je me dis câline eux autres ils ont leurs enfants... les temps les plus durs, c'est quand tu vas à Noël à des places, t'as pas ton p'tit, t'aimerais ça le montrer à tout le monde » (Gaétan, 37 ans).

« C'est fatigant... J'écoute la TV, j'vois des enfants, pis je change de poste, parce que je viens les yeux pleins d'eau. C'est vraiment chiant [...] J'aime pas ça que le monde me dise, quessé que t'as... pense donc plus à ça... Essaie donc de plus penser à tes deux enfants, toi tabarnac... je m'emporte ben facilement... » (Philippe, 28 ans).

Pour ce deuxième groupe de pères, c'est surtout la rupture parentale qui est vécue sous le mode de la catastrophe ; elle revêt, plus exactement, l'aspect d'une rupture amoureuse¹⁰.

Ce sont généralement des pères qui ont éprouvé un peu moins de problèmes dans leur famille d'origine, qui ont été plus présents à la maison ou bien qui se sont impliqués davantage avec leurs enfants, et qui ont également bénéficié de plus de soutien social ou su y recourir pendant et après la séparation.

La période suivant la séparation entre conjoints, même si le deuil de l'idéal de la famille unie est difficile à faire, se caractérise par le désir des pères de poursuivre le lien à l'enfant dans un nouveau

10. Cette trajectoire a beaucoup d'affinités avec celle des pères désengagés étudiés par E. Kruk (1993).

cadre. Dans les premiers temps, les conjoints cherchent à tenir l'enfant à l'écart des disputes et à éviter de le transformer en otage. À court terme, il semble aller de soi que c'est la mère qui aura la garde physique de l'enfant, le père conservant généralement une assez grande liberté d'accès. Les pères cherchent à construire un nouveau rythme relationnel avec leur enfant : ils ne veulent pas seulement *voir* leur enfant, ils veulent *passer du temps* avec lui. D'où, au début du moins, une régularité des contacts père-enfant, et ce le plus souvent au domicile du père, et d'où, généralement, la volonté de ces pères de rencontrer les obligations alimentaires.

Toutefois, ce nouveau mode relationnel vient à manquer de souffle et à s'enliser. L'accumulation de tensions avec l'ex-conjointe qui maintenant débordent sur les questions d'accès à l'enfant, la judiciarisation de la garde de l'enfant, l'insatisfaction liée à la dynamique du « droit de visite » et à la parcimonie des contacts qu'elle implique¹¹, les réactions de plus en plus ambivalentes de l'enfant à son égard, ou bien encore la crainte que le nouveau conjoint de son ex ne le remplace comme figure paternelle auprès de son enfant, voilà autant de facteurs qui paraissent concourir à la dégradation de la qualité de la relation père-enfant et à l'impérieuse tentation de « décrocher ». Ces pères se sentent incapables d'accomplir leur paternité dans ce cadre-là. Contrairement aux types précédents de pères, ceux-ci sont attentifs à la dimension juridique de leur situation, à leurs droits, et ils entament parfois des démarches auprès des tribunaux. Graduellement, ils glissent sur la pente du découragement, tout en manifestant beaucoup de dépit et de déchirement à l'idée de cesser tout rapport : ce à quoi ils finissent par se résoudre. C'est un combat pour lequel ils manquent d'endurance, mais les obstacles à surmonter prennent, pour eux, des proportions colossales¹².

Ces difficultés dans le maintien d'une relation significative avec l'enfant après la séparation tiennent notamment au fait que celle-ci engendre, du point de vue des représentations et des pratiques de ces

-
11. Certains auteurs ont plus spécifiquement étudié la nature et les effets de cette « relation de visite » (Dominic et Schlesinger, 1980 ; Guttman, 1989 ; Kelly, 1981).
 12. Quelques témoignages nous ont aidés à mieux reconstituer les étapes de cette trajectoire. Il s'agit des propos de pères que l'on pourrait qualifier d'« engagés-en-difficulté ». À la différence des autres pères dont le témoignage est plutôt livré sous le mode rétrospectif du souvenir, ces pères sont séparés depuis peu et vivaient en pleine crise au moment où on les a rencontrés : pas encore désengagés, et peut-être ne le seront-ils jamais, ils éprouvent une grande crainte de perdre le contact et l'amour de leur enfant. Ces parcours sur le court ou le moyen terme nous ont offert une occasion privilégiée pour observer les processus conduisant à la fragilisation du rapport père-enfant suite à une séparation conjugale.

pères-ci, une discontinuité radicale : la séparation vient briser le rythme quotidien d'une relation dans laquelle ils étaient profondément, personnellement et intimement engagés. En effet, la relation paternelle à l'enfant, avant la séparation, s'est construite de manière plus ou moins indépendante de la relation conjugale. Autrement dit, cette relation avait une vie propre et elle n'était pas simplement médiatisée par la mère : l'enfant est aimé pour lui-même, il constitue une finalité. La forme d'affection paternelle qui se manifeste ici, c'est l'« amour » qui correspond davantage aux nouvelles normes, par ailleurs de plus en plus asexuées, de la bonne parentalité et surtout, du bon paternage. Cet amour parental prend pour modèle le rapport amoureux adulte (Anatrella, 1990), en y incorporant, érotisme en moins, les dimensions d'intimité, de proximité affective, de dialogue et de transparence.

En somme, et paradoxalement en apparence, c'est la nature personnelle, intime, voire amoureuse, du lien à l'enfant qui vient nourrir à terme la tentation démissionnaire : la possibilité de poursuivre un lien de cette nature est douloureusement considérée, à un moment ou à un autre, dans le contexte post-séparation, comme irréalisable. Vaut mieux alors mettre un terme à cette relation idéalisée plutôt que souffrir de sa détérioration.

Cet éloignement et cette rupture sont éprouvés comme une amputation de soi-même, une catastrophe amoureuse, la fin d'une relation qui était perçue comme inconditionnelle, sûre et éternelle ; c'est vécu comme une fin abrupte, comme une fin que ni le père ni l'enfant n'auraient désirée, mais qu'ils auraient subie, une fin qu'auraient imposée, d'après ces pères, la loi (restreignant, en la formalisant, l'accès à l'enfant) et l'attitude de l'ex-conjointe.

Il n'est donc pas si étonnant que leur réaction à la rupture parentale ne soit pas, à court ou à moyen terme du moins, sur le registre de la dépression, mais au contraire, qu'elle se déploie sous la forme d'une émotivité remplie de colère et de révolte ou de ressentiment : quelques-uns des pères que nous avons interviewés ont d'ailleurs été accusés de menaces de mort à l'endroit de leur ex-conjointe suite à une dispute au sujet des enfants.

Ici, le désengagement ne peut pas s'expliquer comme le simple effet d'un processus d'autoexclusion : pour certains pères, l'impossibilité de maintenir intacte la relation mutuelle à l'enfant conduit au désespoir et au décrochage parental.

CONCLUSION

Au terme de ces quelques observations, il apparaît déjà que le désengagement paternel n'est pas, tout bonnement, une énième expression de la fuite masculine des engagements relationnels privés, ni d'ailleurs le résultat, univoque et pervers, des normes et pratiques juridiques actuelles.

Les trajectoires du désengagement sont, au contraire, diversifiées : elles expriment autant de significations différentes de la famille et de l'enfant pour le père, elles expriment cette différenciation à l'intérieur de l'univers masculin que nous évoquions en début d'article.

Pour finir, ajoutons que ces trois grands parcours de désengagement ne sont pas les seules avenues que s'offrent les pères séparés/divorcés ou qui s'offrent à eux. En effet, une proportion croissante de parents séparés trouvent ensemble, de bonne foi et au nom de l'intérêt concret de l'enfant, des solutions à long terme, parfois en marge des tribunaux, pour que l'enfant n'ait pas à vivre le divorce de l'un ou l'autre de ses parents, en particulier de son père. De même, nous savons aussi, d'après Kruk (1993), que la séparation conjugale, sous le mode du droit de visite pour le père, devient l'occasion, pour certains d'entre eux, de nouer une relation nouvelle, satisfaisante et plus personnelle avec leur enfant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANATRELLA, Tony (1990), *Le sexe oublié*, Paris, Flammarion.
- BERTAUX, Daniel et Catherine DELCROIX (1991), « La fragilisation du rapport père/enfant : une enquête auprès des pères divorcés », dans *Relations intergénérationnelles, parenté-transmission-mémoire*, Actes du colloque de Liège, Liège, Presses de l'Université de Liège, p. 103-111.
- DOMINIC, K. T. et B. SCHLESINGER (1980), « Weekend Fathers : Family Shadows », *Journal of Divorce*, printemps, vol. 3, n° 3, p. 241-247.
- FURSTENBERG, F. F., C. W. NORD, J. L. PETERSON et N. ZILL (1983), « The Life Course of Children of Divorce : Marital Disruption and Parental Contact », *American Sociological Review*, vol. 8, p. 656-668.
- FURSTENBERG, F. F. et Andrew J. CHERLIN (1991), *Divided Families. What Happens to Children when Parents Part*, Harvard University Press, 142 p.

- GUTTMANN, Joseph (1989), « The Divorced Father : A Review of the Issues and the Research », dans *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 20, n° 2, summer, p. 247-261.
- KELLY, J. (1981), « The Visiting Relationship After Divorce : Research Findings and Clinical Observations », dans I.R. Stuart et L.E. Abt (édit.), *Children of Separation and Divorce*, New York, Van Nostrand Reinhold.
- KRUK, Edward (1993), *Divorce and Disengagement. Patterns of Fatherhood Within and Beyond Marriage*, Halifax, Fernwood Publishing, 138 p.
- KRUK, Edward (1989), *The Impact of Divorce on Non-Custodial Fathers : Psychological and Structural Factors Contributing to Disengagement*, Ph.D., University of Edinburgh, 350 p.
- QUÉNIART, Anne (1994), *Les représentations sociales de la parentalité chez des mères de divers milieux sociaux*, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal, 78 p.
- QUÉNIART, Anne (sous la direction de) et François FOURNIER (1994), *Les formes contemporaines du rapport à la famille, à la parentalité et à l'enfant chez les pères québécois : un essai de typologie sociologique*, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal, 151 p.
- RENAUD, M., S. JUTRAS et P. BOUCHARD (1987), *Les solutions qu'appor- tent les Québécois à leurs problèmes sociaux et sanitaires. Trois types : s'occuper d'un parent âgé, soulager son mal de dos, être chef de famille monoparentale*, Rapport présenté à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux.